

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juillet 2008

DROITS ET DEVOIRS DES DEMANDEURS D'EMPLOI - (n° 1005)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1531

présenté par
M. Gremetz, Mme Fraysse, M. Muzeau et M. Vaxès

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 7 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.